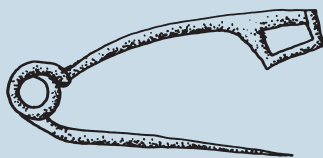
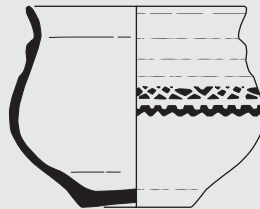


Revue archéologique d'Île-de-France



Éditeur

Association des amis de
la Revue archéologique d'Île-de-France

Présidente

M.-F. GLEIZES

Vice-président

F. GIROT, prospecteur bénévole Île-de-France

Secrétaire

O. PUAUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 8096 – ArchAm

Trésorier

J. PRIN

Siège social

c/o M.-F. GLEIZES, 3 rue des Deux Gares, 75 010 Paris

Directeur de la publication

D. MORDANT, conservateur en chef honoraire du patrimoine

Comité de rédaction (membres permanents)

S. BAUVAIS, CEA/Cnrs, Umr 5060 - IRAMAT/LMC/Umr 3685
- NIMBE

C. BESSON, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn

D. CHAOUI-DERIEUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn

B. CLAVEL, Cnrs/Umr 7209 - Archéozoologie et archéobotanique

D. COXALL, Ville de Paris, DHAAP

L. HACHEM, Inrap CIF/Umr 8215 - Trajectoires

A. LEFÈVRE, Inrap CIF/Umr 6273 - CRAHAM

A. LEFEUVRE, Sdavo/Umr 7041 - ArScAn

M. OLIVE, Umr 7041 - ArScAn

R. PEAKE, Inrap CIF/Umr 6298 - ARTeHIS

B. POIRIER, Service archéologie du Val-de-Marne

B. SOUFFI, Inrap CIF/Umr 7041 - ArScAn

Comité de lecture (pour ce numéro)

A. CHAILLOU, Ministère de la Culture et de la Communication.

S. DESCHAMPS, Drac/Sra Île-de-France

E. DUBREUCQ, Umr 5608 - TRACES

J.-P. FAGNART, conservateur en chef honoraire du patrimoine

B. FOUCRAY, Cnrs, Umr 5060 - IRAMAT/Université d'Orléans

G. HULIN, Inrap/Umr 7619 - Metis

M. ILLETT, Université Paris 1/Umr 8215 - Trajectoires

R. LEGOUX, Association française d'archéologie mérovingienne

M. LEROYER, Service archéologique interdépartemental 78-92

C. MARCIGNY, Inrap/Université Rennes 2, Umr 6566 - CReeAAH

F. MOUSSET, Drac/Sra Île-de-France

J.-M. SÉGUIER, Inrap CIF/Umr 7041 – ArScAn

Secrétariat de rédaction (pour ce numéro)

C. BESSON, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn

É. CAVANNA, Ville de Paris, DHAAP/Umr 7041 - ArScAn

D. CHAOUI-DERIEUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn

R. COTTIAUX, Inrap CIF/Umr 8215 - Trajectoires

S. HURARD, Inrap CIF/Umr 7041 - ArScAn

A. LEFÈVRE, Inrap CIF/Umr 6273 - CRAHAM

S. MORAWSKI-BEUGNON, Musée d'Archéologie Nationale

O. PUAUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 8096 – ArchAm

X. ROCHART, Inrap CIF

Traduction des résumés (anglais et allemand)

D. COXALL, Ville de Paris, DHAAP

R. PEAKE, Inrap CIF

J. WIETHOLD, Inrap Grand Est/Umr 6298 - ARTeHIS

Mise en page, maquette et infographie

F. TESSIER

Logo

N. SAULIÈRE, Inrap CIF

Imprimerie

CORLET Imprimeur

Siège social - ZI, rue Maximilien Vox

BP 86, 14110 Condé-sur-Noireau

La RAIF publie des travaux en langue française, sur le champ chronologique allant de la Préhistoire à l'époque contemporaine et portant sur la région Île-de-France.

Les manuscrits sont soumis au comité de rédaction puis, s'ils sont acceptés, transmis à un ou plusieurs lecteurs. Des corrections peuvent être demandées aux auteurs.

Toute correspondance est à adresser à :

revueidf@hotmail.fr

Illustrations en 1^{re} de couverture

- Épône, « Les Culs Chevets » (Yvelines). Céramique.

[© A. Konopka]

- Ermitage de la Butte Saint-Louis, forêt de Fontainebleau.

[© S. Ronsseray]

- Cormeilles-en-Parisis, « Les Bois Rochefort » (Val-d'Oise).

Mobilier métallique. [© A. Ducreux, Éveha]

Publié avec le concours financier de la Drac Île-de-France, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et du Conseil départemental du Val-de-Marne.

Ce numéro a été édité à 350 exemplaires.

Numéro ISSN : 2101 - 3608

L'ÉTRANGE DÉPÔT MONÉTAIRE DE LA VILLA DU MÉNIL À GRISY-SUISNES (SEINE-ET-MARNE) :

un lot immobilisé sous Trajan réintégré dans une bourse du III^e siècle



Résumé

Un inventaire du mobilier monétaire issu de la villa du Ménil, dont cet article est la première contribution, a permis d'identifier un dépôt de 42 grands et moyens bronzes du Haut-Empire. Dispersé, il a pu être reconstitué par une approche méthodologique rigoureuse faisant appel aux théories quantifiant l'usure et la circulation des monnaies. Selon toute vraisemblance il s'agit d'une bourse dissimulée au cours de la décennie 250-260 et présentant un faciès monétaire tout à fait insolite. Elle réintègre en effet un lot beaucoup plus ancien, immobilisé sous Trajan, constitué de 17 asses et dupondii du 1^{er} siècle, pour beaucoup émis sous Néron. De faible valeur, l'origine et la fonction de ce pécule anachronique est trouble : redécouverte d'un dépôt de fondation doublé d'une série monétaire à valeur affective ou numismatique ?

Mots-clés

Grisy-Suisnes, Antiquité, Gaule romaine, villa, prospection, numismatique, méthodologie, trésor, dépôt monétaire, dépôt de fondation, bourse.

Abstract

A total of 42 large and medium bronze coins dating to the Early Roman period were found on the Ménil villa at Grisy-Suisnes. Wear-use analysis and the period of circulation of the coins were to determine that they were probably contained in a purse hidden around 250-260. The hoard includes a collection of earlier coins dating to Trajan, 17 asses and dupondii dating to the 1st century, most having been minted during the reign of Nero. Of little value, the origin and function of this small anachronistic assemblage is troubling: could this be a foundation deposit to which was added a series of coins of affective or numismatic value?

Keywords

Grisy-Suisnes, Antiquity, Roman Gaul, villa, prospection, numismatics, methodology, treasure, monetary deposit, foundation deposit, purse.

Zusammenfassung

Ein aus der villa von Ménil stammendes Münzinventar, das im Rahmen dieses Artikels erstmals vorgestellt wird, hat es gestattet, ein Depot von 42 großen und mittleren Bronzemünzen der Frühen Kaiserzeit zu identifizieren. Dieser Streufund konnte aufgrund einer konsequenten methodischen Analyse rekonstruiert werden, die auf der Ansprache und Quantifizierung von Gebrauchsspuren sowie auf Annahmen zum Münzumsatz beruht. Es handelt sich bei den Münzen sehr wahrscheinlich um den Inhalt eines Geldbeutels, der in den Jahren zwischen 250 und 260 n. Chr. versteckt worden war und der

ein außergewöhnliches Münzspektrum aufwies. Diese Geldbörse beinhaltete eine Vergesellschaftung sehr viel älterer Münzen, die in der Regierungszeit Trajans dem Münzumsatz entzogen worden waren. Die Münzserie besteht aus 17 Assen und dupondii des 1. nachchristlichen Jahrhunderts, von denen zahlreiche unter Nero geprägt worden sind. Herkunft und Funktion dieses nur einen geringen Wert darstellenden anachronistischen Münzensembles sind zunächst irritierend und werfen Fragen auf: Handelt es sich um die Wiederentdeckung eines Baudepots und war dieses Münzinventar für den Finder von emotionaler oder ausschließlich numismatischer Bedeutung?

Stichwörter Grisy-Suisnes, Römische Zeit, römisches Gallien, villa, Prospektion, Numismatik, Analysemethoden, Schatzfund, Münzdepot, Bauopfer, Geldbeutel.

CIRCONSTANCE DE LA DÉCOUVERTE

Contexte archéologique

La constitution d'un lot de 93 monnaies sur le site de la « ferme du Ménil » sur la commune de Grisy-Suisnes en Seine-et-Marne a été rendue possible par un ramassage de surface systématique depuis les années 1980, par M. Joël Louis, agriculteur et propriétaire, quelques dizaines de mètres à l'ouest seulement des bâtiments d'exploitation (**figure 1**). Parmi elles, 42 monnaies sont susceptibles d'avoir appartenu à un petit dépôt monétaire (636 g). Au sein de ce dépôt a été observée une partition nette, notamment par l'étude du frai, entre asses du 1^{er} siècle en bon état et vieux sesterces du 11^e siècle, ce qui n'a pas manqué d'interroger.



Figure 1 – Grisy-Suisnes, « Le Ménil » (Seine-et-Marne). Vue aérienne de la villa gallo-romaine en 2008. [© J. Roiseux]

La ferme du Ménéil, dont les terres sont partagées entre les communes de Grisy-Suisnes et de Chevry-Cossigny, est une ancienne ferme fortifiée médiévale. Son dispositif de défense, disparu, était constitué de fossés et de quatre tours d'angle. L'une d'entre elles, située dans l'angle sud-ouest, est encore signalée au XVIII^e siècle sur l'atlas de Trudaine. Le pigeonnier, daté du XVI^e siècle, remploie d'ailleurs dans ses soubassements des éléments de grand appareil leur appartenant. Cette maison-forte a la particularité d'avoir été édifiée sur la partie orientale du bâtiment résidentiel d'une grande villa gallo-romaine. En concordance avec le matériel céramique, les monnaies de site (non-présentées dans cette étude) indiquent une occupation allant de la fin du I^{er} siècle av. J.-C. au milieu du IV^e siècle, avec une période d'expansion maximale entre le milieu du I^{er} et la fin du III^e siècle (APRUZZESE 2019, p. 52-59). Cet établissement, situé à 10 km environ de la voie Paris-Sens par Melun (rive droite de la Seine), a été découvert au cours de prospections aériennes en 2008 par Jean Roiseux, bien que son existence ait été depuis longtemps pressentie. Des vestiges divers s'étendent sur près de 3 ha. On reconnaît autour de la *pars urbana*, qui est seule formellement repérée, un réseau d'enclos fossoyés, un chemin doté de fossés bordiers (probablement médiéval), des portions de murs de clôture, des structures en creux, de possibles caves (ou édicules ?) et une petite annexe maçonnée bien visible au sud (bâtiment ou porche). La résidence, orientée est-ouest et probablement ouverte au sud, mesure 14 m de large et 60 m de long, au moins, jusqu'à ce que l'on perde sa trace au niveau de la cour agricole moderne. Le propriétaire l'a brièvement retrouvée en 2004 à l'occasion de la réfection du sol d'une des dépendances de la ferme (ROISEUX 2010, p. 43-59). Elle est dotée d'une aile thermale à l'ouest à partir de laquelle se développent au moins cinq grandes pièces en enfilade de même module. La quatrième a été divisée par un mur de refend. Si une galerie de façade se dessine clairement, elle ne paraît pas munie de pavillons latéraux proéminents. Les prospections (APRUZZESE 2019) ont souligné la quasi-absence de vestiges mobiliers et de débris de construction au-delà de 100 m de la *pars urbana*, excluant l'existence de bâtiments secondaires en dehors de ceux déjà révélés par les photos aériennes. L'aire d'occupation évoquerait plutôt une partie résidentielle refermée sur elle-même. Au vu de la manière dont s'est assise la ferme sur la villa, un retour en équerre situé sous l'aile contiguë au pigeonnier est une hypothèse. Ces vestiges importants ont probablement conduit au cours des siècles à l'émergence d'une friche puisqu'un petit bois existait encore au XVIII^e siècle à cet emplacement. Ce bois a pu contribuer à préserver la villa, le mur de clôture ayant disparu en dehors de cette zone. Les bains privés situés à l'extrémité occidentale de la partie résidentielle sont d'ailleurs encore riches en matériaux de construction, particulièrement au niveau des deux absides caractéristiques. Ils ont livré un échantillon propre à ce type d'établissement : *tubuli*, enduits peints rouges, placages en marbre blanc et calcaire à grain fin. Cette villa, qui appartenait à la cité des *Parisi*, s'insérait dans un tissu d'établissements ruraux relativement dense, mais guère déconcertant pour cette partie de la Brie. Trois établissements ruraux plus ou moins contemporains sont connus dans un rayon de 2 km. Le plus proche, situé 800 m au nord-est au lieudit « la Guenon » sur la commune de Chevry-Cossigny, semble modeste. Il a livré de la céramique, pour l'essentiel attribuable au Haut-Empire, ainsi que des placages calcaires en tout point identiques à ceux du Ménéil. L'hypothèse d'une récupération de matériaux sur le site par cet établissement non-déterminé est envisageable. À la « Chapelle Saint-Martin » et au « Buisson Meslin » sur la commune de Grisy-Suisnes devait exister un établissement à la chronologie comparable (I^{er}-début IV^e siècle) ayant livré un dépôt monétaire enfoui à la fin du III^e siècle ainsi qu'une stèle funéraire (GRIFFISCH *et alii* 2008, p. 564). Enfin, on constate au moment où la villa est en passe d'être abandonnée l'émergence d'un petit établissement du Bas-Empire à la « ZAC du Midi de la Plaine » à Brie-Comte-Robert (77) fouillé récemment (DRIARD 2009). Des liens ont aussi pu exister entre cet établissement et le vicus *Bradeia* (Brie-Comte-Robert) de Venance Fortunat (Fortunat, *Vie de saint Germain*, XLVII). Sa nature réelle au Haut-Empire, malgré plusieurs découvertes encourageantes, reste indéterminée (figure 2).



220

Figure 2 – Grisy-Suisnes, « Le Ménil » (Seine-et-Marne). Plan de la *villa* d'après photo-interprétation.
[© V. Apruzzese, Université Paris-Nanterre ; M. Piechaczyk, Association des Amis du Vieux Château de Brie-Comte-Robert]

Au gré des labours, il est apparu assez vite qu'il existait une zone anormalement dense en monnaies romaines et particulièrement de grands bronzes au sud de la *pars urbana*. L'existence d'un dépôt monétaire fut confirmée par la découverte d'une pile de dix monnaies retrouvées soudées entre elles (toutes à l'effigie de Néron). Au cours de ces ramassages, les monnaies ont été pointées, sans discrimination, et mises en plan selon un carroyage établi par carrés de 50 m de module (C5, C6, C9). On peut donc fixer le centre de ce secteur, *a priori* non bâti (cour ? jardin ?), et donc du dépôt, à une quinzaine de mètres au sud d'un petit bâtiment indéterminé (6 × 6 m). Recoupé ou s'appuyant sur un mur de clôture, il n'est pas assuré que ce bâtiment (annexe ou porche) existait encore à l'époque de l'enfouissement ; on ne peut donc en tirer aucune conclusion (**figure 3**).

Le dépôt a été dispersé par les labours sur une aire d'environ 400 m². Aucun récipient ou fragment quelconque n'a pu être mis en relation avec les découvertes monétaires. Dans l'absolu, on ignore donc si ce trésor a livré l'entièreté de son contenu. Néanmoins, les prospections relativement intensives et constantes menées depuis une trentaine d'années par J. Louis nous confortent dans l'idée que, s'il n'est pas complet, l'essentiel du numéraire est aujourd'hui recueilli et statistiquement représentatif, aucune monnaie n'ayant été découverte depuis plus de quinze ans. Par ailleurs, ni les prospections au détecteur à métaux, ni les deux sondages réalisés par J. Roiseux en 2010 sur certains secteurs stratégiques n'ont permis de mettre au jour la trace d'un éventuel reliquat (ROISEUX 2010, p. 21, 24).

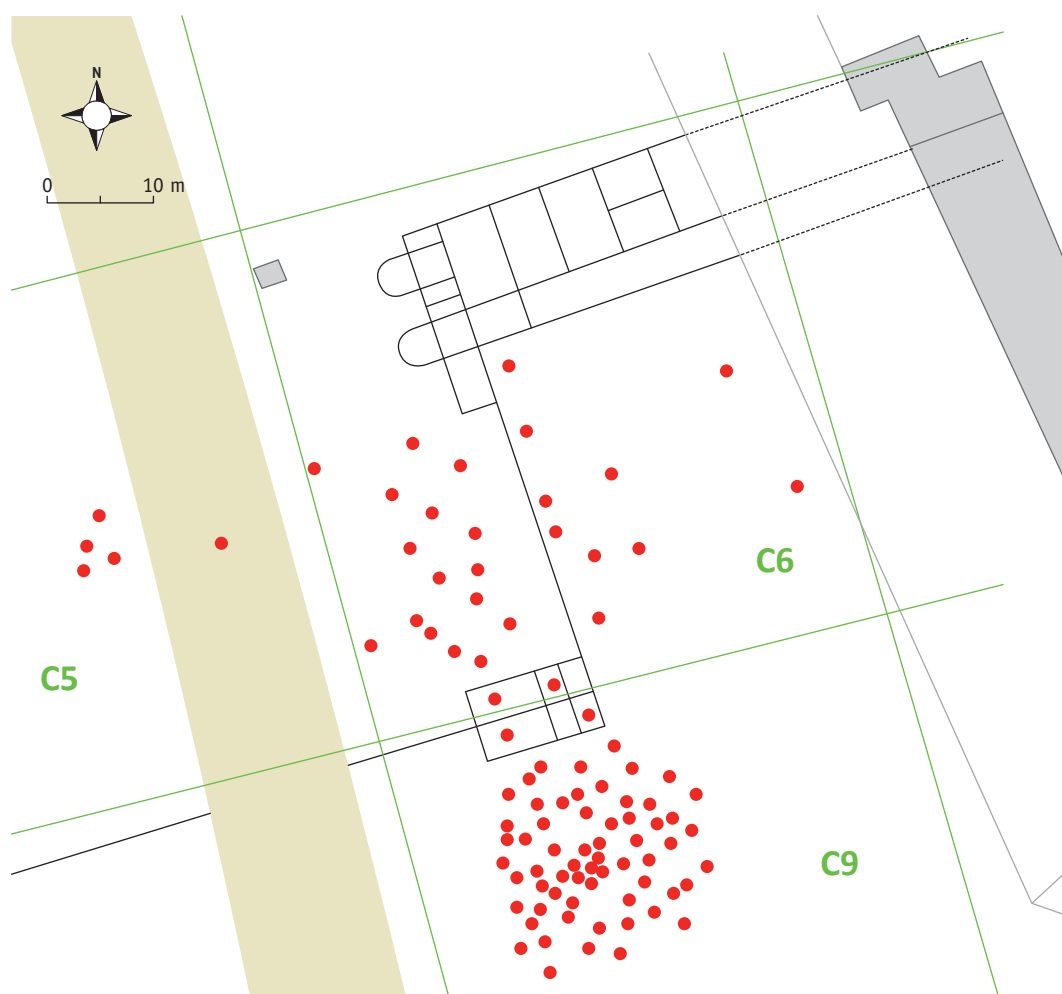


Figure 3 – Grisy-Suisnes, « Le Ménéil » (Seine-et-Marne). Répartition des monnaies découvertes selon le carroyage établi par Joël Louis. [© V. Apruzzese, P. Tigreat, Université Paris-Nanterre]

Un lot dispersé : méthodologie de reconstitution des ensembles

La principale difficulté consistait à exclure de cet ensemble les monnaies de site qui pouvaient avoir été mêlées au dépôt. Le carroyage a été installé de manière à fractionner le site en deux : C6 pour l'emprise de la *pars urbana* (et son environnement immédiat), C9 pour la partie sud à très forte densité monétaire (*pars rustica* ?). Par conséquent, la totalité des 27 monnaies éparses découvertes en C6, nettement distinctes de la zone de dispersion du dépôt, furent d'emblée attribuées au monnayage d'occupation. Des 61 monnaies composant C9, très vite ont été exclues du compte quatre *nummi* aux effigies de Constantin, Crispus, Constantin II et Constant (monnaie la plus récente du site, datée de 348-350, RIC 86S) ainsi que trois antoniniens (un Gallien et deux imitations de Tétricus). L'absence notable dans ce secteur d'antoniniens de meilleur aloi, et donc antérieurs aux émissions inflationnistes de l'Empire central et des successeurs de Postume, n'invitait pas à considérer ces radiées du III^e siècle comme faisant partie de l'ensemble. Il ne semble donc pas s'agir d'un dépôt mixte dont la partition serait fondée sur le métal. Les trésors sont parfois composés d'un vase de sesterces et d'un vase d'antoniniens s'achevant à l'avènement de l'Empire gaulois (FOUCRAY 1994, p. 23), plus rarement combinés dans les cas de petite épargne comme à « Rampillon I » en Seine-et-Marne (*ibid.*, p. 95). Pour les bronzes du Haut-Empire nous devons faire appel à d'autres méthodes.

Si depuis longtemps les numismates notent que l'altération des reliefs d'une monnaie est intimement liée à son degré de circulation, quantifier numériquement cette usure reste une démarche récente et encore peu systématisée. La méthode découle de la loi du frai. Le frai consiste en la perte de matière, et donc de poids d'une monnaie par contact physique prolongé avec l'utilisateur ou d'autres monnaies par choc et frottements (AMANDRY *et alii* 2001, p. 231). Les premiers référentiels décrivant de manière ordonnée une échelle d'usure et de corrosion sont parus comme supplément d'un bulletin de « l'Inventaire des Trouvailles Monétaires Suisse » en 1995 (FREY-KUPPER *et alii* 1995). Si l'usage de cette chronologie relative pour les trésors est d'usage courant, la quantification d'une durée de circulation chiffrée à tel ou tel degré d'usure n'est intervenue que récemment. Elle a été essentiellement théorisée par Jean-Marc Doyen et Fabien Pilon (DOYEN 2007, p. 27-28 ; PILON 2011, p. 1-12) qui se fondent tous deux sur l'évolution du frai du trésor de Garonne constitué en 160-161. J.-M. Doyen en extrait une échelle relative à dix degrés : 10 correspondant à un état quasiment illisible. Dans un second temps une valeur (10 = 92 ans ; 9 = 76 ans ; 8 = 63 ans...) est attribuée à chaque degré (DOYEN 2010, p. 339). F. Pilon nomme « date estimative de perte » (DEP) ce laps de temps additionné à la date d'émission. Cette date est bien sûr une estimation minimale puisque dans la circulation d'une monnaie peuvent s'intercaler de courtes périodes d'immobilisation. Il n'emploie et ne valide cette méthode, basée sur l'aspect des reliefs du droit et du revers, que pour les moyens et grands bronzes. Les autres dénominations (deniers, *antoniniani*, *nummi*) ont une durée de circulation beaucoup plus courte, rythmée par les réformes monétaires du IV^e siècle, ou aléatoire par la thésaurisation importante des deniers tout au long du Haut-Empire. L'échelle est réduite à cinq états gradués de 0 à 150 ans, la durée de circulation donnée sous la forme d'un intervalle avec une borne inférieure et une borne supérieure (PILON 2011, p. 4). Au-delà de 150 ans, la monnaie est considérée comme fruste et seule sa réduction pondérale permet d'affiner la chronologie. Pour des raisons de lisibilité, les dates estimatives de perte des bronzes du Haut-Empire données dans le catalogue correspondent soit à la moyenne de cet intervalle, soit à un chiffrage subjectif et raisonné s'appuyant sur la grille référentielle présentée dans l'article de F. Pilon.

Cette méthode, dont les deux référentiels donnent des résultats assez proches malgré quelques écarts, permet cependant d'obtenir une chronologie relative d'une certaine fiabilité pour ce type de dépôt. Deux ensembles monétaires ont pu être circonscrits de manière assez nette (**figure 4**).

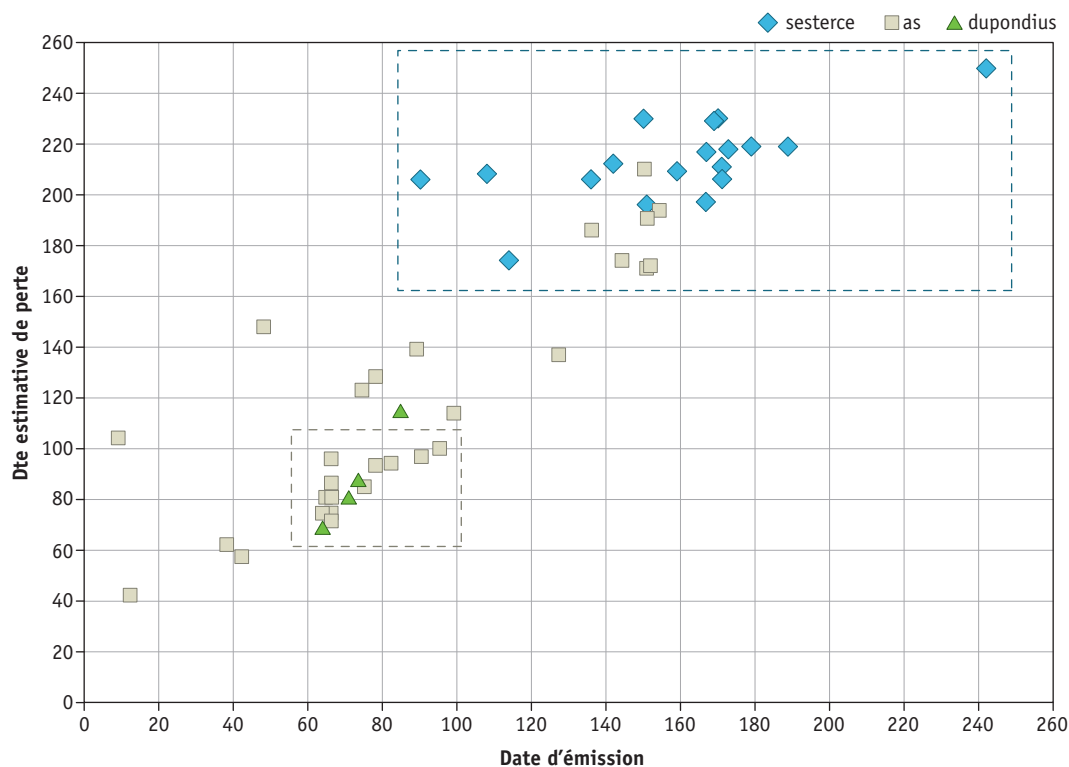


Figure 4 – Grisy-Suisnes, « Le Ménéil » (Seine-et-Marne). Répartition des monnaies du Haut-Empire découvertes en C9 selon leur date d'émission et leur date estimative de perte (DEP). Valeurs moyennes établies sur la base de la grille indiciaire de Fabien Pilon (PILON 2011, p. 5). [© V. Apruzzese, Université Paris-Nanterre]

Le premier ensemble (lot 1) est composé de 25 grands et moyens bronzes usés dont l'échantillon, malgré sa modestie, est relativement représentatif des dépôts monétaires du III^e siècle en Gaule du Nord. Les DEP moyennes s'échelonnent de 169 à 250 apr. J.-C. (160 ; 258). Cette chronologie très étirée est due à une forte proportion de divisionnaires dont certaines ont relativement peu circulé. Les durées de circulation vont de 8 à 115 ans pour une durée moyenne de 50 ans. L'absence de monnaies émises entre 189 et 240-243 est tout à fait conforme au très faible pourcentage (moins de 5 % généralement) des monnaies postérieures à 193, volontairement écartées des thésaurisations des deuxième et troisième quart du III^e siècle car leur pauvreté en zinc, qui confère un bel éclat doré au sesterce, leur donne mauvais aspect (CALEY 1964, p. 84, tableau XLI ; DOYEN 2007, p. 233). Si leur présence est rendue possible dans les gros dépôts (FOUCRAY 1994, p. 75), c'est plutôt l'existence d'un Gordien III dans un si petit échantillon qui tient du « coup de chance ».

Le second (lot 2) est composé de 17 *asses* ou *dupondii* néroniens et flaviens. Les pièces ont été retirées rapidement de la circulation (DEP comprises entre 69 et 100) et leur bon état général l'atteste malgré la corrosion. Les durées de circulation s'échelonnent de 5 à 30 ans pour une durée moyenne de 11,2 ans. La totalité des monnaies présentent une patine homogène « bleutée », comme celle du lot 1 à l'exception d'un Néron « vert olive », unique buste orienté à gauche, que nous avons écarté et classé en monnaie de site malgré sa contemporanéité (APRUZZESE 2019, p. 56, n° 52). Six d'entre elles montrent encore des traces de « soudures » à l'image de la seconde monnaie la plus récente, un as de Domitien de 90/91 (DEP 97/98, n° 41). Cette concrétion caractéristique permet de certifier l'appartenance de cette pièce au dépôt et donc d'étendre sa constitution jusqu'aux premières années du règne de Trajan, ce que la surreprésentation des Néron pouvait mettre en doute.

Les monnaies de bronzes du Haut-Empire, qui semblent ne se rattacher à aucun des deux groupes que l'on vient d'évoquer, ont été écartées et classées en monnaies de site (APRUZZESE 2019, p. 52-59). Les monnaies les plus proches, mais néanmoins séparées de ces ensembles par leur DEP, sont les suivantes :

Pour le lot 1 :

- un as de Claude émis en 48 (DEP 148), soit 21 ans d'écart avec la borne inférieure du lot 1 (DEP 169).

Pour le lot 2 :

- un as de Caligula émis en 38 (DEP 62), soit 7 ans d'écart avec la borne inférieure du lot 2 (DEP 69) ;
- un as de Tibère émis en 10-12 (DEP 103-105), soit de 3 à 5 ans d'écart avec la borne supérieure du lot 2 (DEP 100).

Cette discrimination, nécessaire, entraîne un biais difficilement surmontable. À l'exception d'une seule, toutes les monnaies provenant de ces deux « nuages » de DEP ont été rattachées au dépôt. Ces 12 monnaies jugées incompatibles avec le dépôt portent donc à 51 le corpus monétaire d'occupation de la villa du Ménil (APRUZZESE 2019). Cette séquence d'occupation monétaire débute avec un denier de Marc-Antoine (-32) et se clôt sous Constant (348-350).

Malgré ces deux lots, il est peu probable qu'il y ait eu plusieurs contenants. Les trésors à récipients multiples ont tous en commun d'avoir des dates de clôture relativement proches. Ils cumulent souvent un trésor de thésaurisation et un trésor de circulation comme à Magny-Cours dans la Nièvre (ESTIOT *et alii* 2013, p. 47-98) ou Tourouvre dans l'Orne (GUIHARD 2010, p. 151-220). Seule la distinction entre métaux, et donc espèces, semble pertinente comme à Rue dans la Somme ou à Saint-Vincent-de-Mercuze en Isère (ESTIOT *et alii* 2001, p. 174) avec une partition antoniniens-*nummi* / *nummi* et au « 91 boulevard Saint-Michel » dans le 5^e arrondissement de Paris (FOUCRAY 1994, p. 23) avec une partition sesterces / deniers. La fouille minutieuse en laboratoire du trésor de « Pannecé II » en Loire-Atlantique a démontré de manière claire que la division des différentes espèces en cachettes multiples n'était pas une règle mais relevait d'un choix délibéré et qu'un mode de constitution formé par une accumulation progressive de sacs dans le même contenant devait être bien plus fréquent que prévu (AUBIN BERTHOME, CECILLON 2005, p. 26-42).

LE DÉPÔT MONÉTAIRE (*TERMINUS* 240-243)

L'ensemble de bronzes du III^e siècle (lot 1)

Le lot 1 du dépôt de Grisy-Suisnes est composé de 25 monnaies de bronze (18 sesterces et 7 as) moyennement à très usées et toutes frappées à Rome (**figure 5**). Seules 15 monnaies ont été formellement identifiées dans le *Roman Imperial Coinage* en raison notamment de l'usure des exemplaires et de l'oxydation des *asses*. La totalité des règnes a néanmoins été reconnue. Cet ensemble de petite taille débute par un sesterce de Domitien (85-96) quasi-fruste (n° 01), et se clôt par un sesterce de Gordien III (238-244) au revers LAETITIA · AVG · N émis en 240-243 (n° 25). Il constitue le *terminus post quem* apparent du dépôt. Chacune de ces deux bornes constitue l'unique exemplaire, à la fois des Flaviens et du monnayage post-antonin. La seconde monnaie la plus récente est un sesterce de Commode (180-192) anormalement léger (15,6 g) daté de 189 et dont le revers montre Mars debout, lance et branche d'olivier à la main (MART PACAT, n° 24).

La ventilation par règne est tout à fait classique. La plupart des *principes* rencontrés dans les ensembles monétaires du III^e siècle sont présents, ce qui conduit à considérer ce lot comme un échantillon acceptable. La grande majorité des dépôts de sesterces intègre les règnes de Domitien à Commode. Le dépôt de « Rampillon » découvert en 1983 contenait

RÈGNE	SESTERCE	AS	TOTAL	%
DOMITIEN	1	-	1	4,00
TRAJAN	2	-	2	8,00
HADRIEN	1	1	2	8,00
ANTONIN LE PIEUX	3	4		
Faustine I diva	-	1		
Faustine II	1	-		
Marc-Aurèle César	-	1		
<i>Total</i>	4	6	10	40,00
MARC-AURÈLE	2	-		
Faustine II	3	-		
Lucille	3	-		
<i>Total</i>	8	-	8	32,00
COMMODORE	1	-	1	4,00
GORDIEN III	1	-	1	4,00
TOTAL	18	7	25	100,00
%	72	28		

Figure 5 – Grisy-Suisnes, « Le Ménéil » (Seine-et-Marne). Ventilation par règne du lot 1.
[© V. Apruzzese, Université Paris-Nanterre]

65 monnaies (de Domitien à Commode) sans aucun sesterce de Trajan, pouvant indiquer le caractère incomplet du trésor (FOUCRAY 1994, p. 95). Les Flaviens représentent 4 % de l'ensemble, un taux tout à fait dans la norme vu la moyenne comprise entre 3,5 et 5 % selon la zone géographique considérée (DOYEN 2010, p. 338). La faible représentativité des règnes de Trajan et Hadrien (98-138), qui à eux deux ne rassemblent que 16 % de la trouvaille, contre 25 % habituellement voire 35 % pour le dépôt d'Arnouville-lès-Gonesse dans le Val-d'Oise, stoppé lui aussi sous Gordien III, est en revanche inhabituelle (TURCKEIMPEY 1981, p. 17-31). À l'inverse, le taux des monnaies plus récentes émises sous Antonin et Marc-Aurèle (138-180) atteint près des trois quarts de l'ensemble avec 72 %, la norme se situant à un niveau proche de 50 %. Cette anomalie est causée par la présence de six *asses*, soit 86 % des divisionnaires, émis sous Antonin le Pieux. Les 31 dernières années des règnes de Marc-Aurèle et de Commode (161-192) atteignent 36 % de l'ensemble, mais 50 % si l'on ne tient compte que des sesterces. À Obsonville en Seine-et-Marne, à proximité d'une *villa*, un petit lot de 26 sesterces (19 décrits), donc quantitativement semblable, connaît une période antonine beaucoup plus équilibrée, même si l'absence de Domitien, Trajan et de Commode du trésor reste un problème (GRIFFISCH *et alii* 2008, p. 947). Si de tels écarts peuvent être discutés, l'ordre de grandeur ou du moins les proportions entre les règnes peuvent être admises.

Globalement, on ne semble pas avoir privilégié certaines espèces selon des critères métrologiques ou iconographiques. Tout juste peut-on noter une originalité sans conséquence liée aux monnaies des impératrices Faustine II et Lucille, trois fois plus nombreuses que celles du seul Marc-Aurèle. Le propriétaire n'a pas non plus privilégié les espèces les plus lourdes ou les flans monétaires les plus larges. Si l'on tient compte du frais et du léger fléchissement de la masse du sesterce sous Antonin le Pieux (de l'ordre de 25-26 g), quatre monnaies ont un poids lourd (n^{os} 10, 16, 17, 22) et trois à cinq un poids léger (n^{os} 05 ?, 15 ?, 23, 24, 25 - soit 28-36 % de l'ensemble). Ce cas illustre bien par ailleurs la variabilité pondérale individuelle au-delà du règne d'Hadrien.

Le dépôt monétaire le plus proche est situé 2 km à l'est. C'est dans les années 1910 qu'a été découvert un vase contenant 284 monnaies de Domitien à Carus (où se mêlent moyens bronzes, sesterces et antoniniens) accompagné d'autres vestiges mobiliers épars (céramique commune, tuiles, moellons...), et à quelques dizaines de mètres une stèle funéraire

décrivant un monument dédié à un certain *Vitalis* (MENTIENNE 1922, p. 6-13, 14-19). Ce dépôt mixte, dit de la Chapelle-Saint-Martin sur la commune de Grisy-Suisnes, s'ouvre de la même manière que celui du Ménil, bien que son enfouissement lui soit manifestement postérieur (terminus de 284). Bruno Foucray note que sa composition « pourrait correspondre à une thésaurisation de longue durée et à un enfouissement sous le règne de Probus ou peu après » (GRIFFISCH *et alii* 2008, p. 546). Le trésor ayant été dispersé, la distribution exacte par règne est inconnue mais la plupart des empereurs sont représentés (y compris pour la période sévérienne par les antoniniens). Sa relation avec un autre établissement rural ne fait guère de doute.

Nous avons à notre disposition un corpus de 12 trésors exploitables (**figure 6**). Seuls deux trésors géographiquement proches s'achèvent sous Gordien III, celui d'Arnouville-lès-Gonesse (Val-d'Oise) comptant 2400 monnaies et celui d'Épiais-Rhus (Val-d'Oise) 416 monnaies (FOUCRAY 1994, p. 77). On pourrait tout aussi bien adjoindre le trésor de Gif-sur-Yvette en Essonne (953 monnaies) clos sous Maximin (235-238), au contexte archéologique très proche de celui du Ménil (*ibid.*, p. 62). Les périodes antonines font toutes trois preuve d'une remarquable constance. Conformément aux taux moyens (entre 20 et 25 %, encadrés par Trajan et Commode, deux fois moins représentés), elles tranchent par leur agencement en ne privilégiant aucun règne particulier à la différence du Ménil, très déséquilibré entre la première partie de la période (Trajan/Hadrien) et la seconde (Antonin/Marc-Aurèle). Malgré tout, le monnayage antonin pris dans sa totalité (Trajan/Commode) est comme attendu parfaitement conforme dans les quatre dépôts (91,7 % à Arnouville-lès-Gonesse, 90,9 % à Épiais-Rhus, 93,1 % à Gif-sur-Yvette, 92 % au Ménil).

SITE	Pécy (77 ; non rural)	Rampillon (77)	Septeuil (78)	Paris (75 ; non rural)	Bois d'Arçay (78)	Les Mureaux (78)	Charny (77)	Gif-sur-Yvette (91)	Arnouville (95)	Épiais-Rhus (95)	Vitry-sur-Seine (94)	Obsonville (77)
Nombre	1101	51	83	71	44	318	78	953	2400	416	64	19
TPQ	Commode		Septime Sévère			Sévère Alexandre		Maximin	Gordien III		Postume	
54-68	0,09	-	-	-	-	0,31	-	-	0,08	-	-	-
69-79	1,82	-	-	-	4,55	1,89	1,28	0,73	0,54	0,24	-	-
79-81	1,82	-	-	1,41	0,00	0,31	1,28	0,52	0,54	0,72	-	-
81-96	5,18	11,76	-	4,23	6,82	4,09	2,56	2,10	2,92	2,16	1,56	-
96-98	1,63	-	1,20	-	2,27	1,89	1,28	0,84	1,17	2,40	-	-
98-117	14,53	-	15,66	2,82	15,91	18,87	12,82	10,60	11,96	10,34	17,19	-
117-138	27,16	21,57	20,48	12,68	11,36	22,33	19,23	22,88	22,92	23,80	23,44	15,79
138-161	25,07	27,45	20,48	21,13	22,73	16,04	30,77	21,93	24,46	25,96	18,75	31,58
161-180	20,80	33,33	26,51	28,17	27,27	19,50	20,51	26,55	22,17	23,08	26,56	42,11
180-192	4,18	5,88	13,25	21,13	6,82	12,58	8,97	11,12	10,21	7,69	7,81	-
193-211	-	-	2,41	7,04	2,27	1,26	-	1,57	2,00	0,96	1,56	5,26
211-221	-	-	-	-	-	-	-	0,10	-	-	-	-
222-235	-	-	-	-	-	0,94	1,28	0,63	0,71	-	-	-
235-238	-	-	-	-	-	-	-	0,10	-	0,24	-	-
238-244	-	-	-	-	-	-	-	-	0,04	0,72	-	-
260-262	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,13	5,26

Figure 6 – Grisy-Suisnes, « Le Ménil » (Seine-et-Marne). Les trésors de bronzes géographiquement proches (%).
[© V. Apruzzese, Université Paris-Nanterre]

Ainsi, le seul choix potentiel de l'individu à l'origine de ce dépôt, si toutefois il s'agit bien d'un choix, aurait pu consister à favoriser les deux règnes d'Antonin et Marc-Aurèle qui ont fourni l'essentiel du matériel numismatique. Hadrien est celui qui souffre le plus de cette prépondérance avec seulement 8 % de l'ensemble alors que la moyenne dans la partie de l'Île-de-France qui nous intéresse se situe plutôt aux alentours de 20 %. De plus, seules 25 % des monnaies sont antérieures à Antonin contre 37,4 % pour notre corpus de dépôts régionaux, démontrant par ailleurs que ces espèces sont relativement abondantes dans la circulation régionale. Tout juste peut-on noter qu'au III^e siècle le monnayage d'Hadrien à disposition semble avoir été un peu plus rare en Île-de-France que dans le reste de la Gaule, de l'ordre de 20 % contre 24 % (DOYEN 2010, p. 338, tableau 96). Il semble que ce monnayage soit aussi moins fréquent dans les petits dépôts inférieurs à 100 pièces : 17,8 % contre 23,8 % pour les autres. D'ailleurs, l'association Trajan-Hadrien ne recueille que 30,3 % au sein de cette catégorie (contre 37,1 % parmi les gros trésors), et même 27 % si l'on y inclut les dépôts de « Rampillon II » et d'Obsonville où il est partiellement absent. La tendance s'inverse pour Antonin / Marc-Aurèle avec 53,9 % dans les petits dépôts contre 45,1 % pour les autres, et se confirme pour Marc-Aurèle-Commode où l'écart est tout aussi clair avec 38,3 % contre 31,6 %. Il apparaît donc que la réunion de grands bronzes très usés est plus fréquente parmi les trésors conséquents comme à Pécly en Seine-et-Marne (AMANDRY 1995, p. 22-33) ou aux Mureaux dans les Yvelines (FOUCRAY 1994, p. 51, 94). À l'inverse, certains petits lots comme « Rampillon II » et surtout Obsonville, associés à une vaste villa gallo-romaine, sont constitués pour l'essentiel d'espèces récentes. Le monnayage de Trajan est même absent, bien que certaines monnaies frustes aient pu s'y rattacher. Si l'on quitte la région francilienne, c'est probablement le dépôt commodien de « Meux II » en Charente-Maritime qui présente le plus d'analogie avec celui du Ménil (THIRION 1962, p. 235-271).

En conclusion, le lot 1 du Ménil, malgré un biais quantitatif évident, présente à la fois les caractéristiques de la bourse comme peuvent la décrire les numismates (DOYEN 2007, p. 231-232), et en même temps celles d'une thésaurisation minimale avec sélection d'espèces fortes. La bourse utilisée pour les achats quotidiens est un instantané de la circulation. Canoniquement, il s'agit d'un petit pécule qui mêle numéraire récent et taux de divisionnaires élevé. Un exemple proche a été découvert en 1929 à Varennes-sur-Seine en Seine-et-Marne. Le contenu de cette bourse perdue (18 *asses* ou *dupondii*) s'échelonnait d'Auguste à Hadrien, et était donc dépourvue de sesterces (FOUCRAY 1994, p. 97). Ici le pourcentage de moyens bronzes atteint 28 %, un taux médian relativement rare qui rappelle celui du trésor du « Courtillet » à Senlis dans l'Oise avec 26,9 % (FOUCRAY 1993, p. 135-147). Un taux bien inférieur aux bourses comme Reims 25 (72,7 %) (DOYEN 2007, p. 231) ou la « Kollektivfund 48 » provenant de l'Altbachtal à Trèves (80 %) (DOYEN 2010, p. 334), toutes deux stoppées entre 210 et 230, mais bien loin devant tous les trésors de thésaurisation habituels qui ne dépassent que très rarement le seuil des 5 % de sous-multiples. Le trésor de Pécly atteint péniblement 8,8 %, Gif-sur-Yvette, Arnouville et Les Mureaux tombent sous les 2 %. En Gaule du Nord, les *asses* et les *dupondii* restent le principal moyen de paiement jusqu'au milieu du III^e siècle (DOYEN 2007, p. 232-233). Entre 238 et 244, les moyens bronzes représentaient de 26 à 70 % des monnaies isolées.

Il est donc probable que le dépôt du Ménil procède à la fois d'une ponction aléatoire dans la masse en circulation après 240-243 et d'un certain choix privilégiant les sesterces comme on l'observe dans Reims 26 (caché au-delà de 220) composé de 8 sesterces et d'un *dupondius* (*ibid.*, p. 230). Une thésaurisation « bâclée », où le propriétaire n'aurait pas eu le temps ou jugé nécessaire de mettre la main sur les vieilles espèces de grands modules et d'aspect attrayant à l'effigie d'Hadrien ou de Trajan, peut-être plus difficiles à trouver à son époque. Visuellement proche de l'or à l'origine, le diamètre du sesterce est passé de 34 mm sous Trajan à 28/30 mm sous Commode (GAFFIERO *et alii* 2011, p. 100). Ces espèces se retrouvent habituellement en plus grande proportion dans les gros trésors de bronzes sénatoriaux où la sélection et la recherche semblent avoir été plus méticuleuses.

L'ensemble de bronzes du I^{er} siècle (lot 2 ; figure 7)

Les « trésors » de bronzes du I^{er} siècle sont rares. À cette époque, seuls l'or et l'argent sont thésaurisés. Il faut attendre les dernières décennies du III^e siècle et la dépréciation de l'antoninien pour que le sesterce devienne une des valeurs refuge des épargnants. Le fait que ce lot soit intégré à un ensemble constitué 150 ans plus tard relève d'un cas exceptionnel, sinon inédit.

RÈGNE	DUPONDIUS	AS	TOTAL	%
NÉRON	1	9	10	58,82
VESPASIEN	2	2	4	23,53
DOMITIEN	-	3	3	17,65
TOTAL	3	14	17	100,00
%	17,65	82,35		

Figure 7 – Grisy-Suisnes, « Le Ménil » (Seine-et-Marne). Ventilation par règne du lot 2.
[© V. Apruzzese, Université Paris-Nanterre]

Retrouvés soudés en cylindre – les concrétions aplanies l'attestent – les bronzes à l'effigie de Néron ne présentent qu'une très faible trace d'usure, généralement confinée à l'iconographie du revers. Malgré la forte corrosion observée sur certains spécimens, le portrait est beau et l'intégralité de la chevelure est préservée. Deux d'entre eux seulement ont pu circuler une vingtaine d'années (n^{os} 28 et 34), ajoutés vraisemblablement au lot en même temps que ceux de Vespasien et Domitien. Le reste n'a guère connu d'usage après les années 75-80 apr. J.-C., les monnaies de Néron ayant généralement une durée de vie courte (DOYEN 2007, p. 158, fig. 84). Tombées en désuétude en raison de l'incompréhension de la réforme monétaire de 64 mais aussi pour des raisons politiques, seule une petite part a survécu durablement à la Guerre Civile et à la transition dynastique de 68/69, bien vite remplacée par les frappes abondantes des Flaviens. Deux d'entre elles datent de l'année 64, trois de 65 et quatre de l'année suivante dont fait partie l'une des émissions les plus tardives du règne (RIC 543, n^o 35). Une autre enfin n'est pas datée avec précision, même si la frappe des asses à Lyon comme à Rome reste circonscrite aux seules années 64-66. Six d'entre elles arborent le thème de la Victoire. La n^o 34, au revers GENIO AVGVSTI, a la particularité d'être en orichalque (laiton), une des spécificités de la réforme de 64. Sur les dix monnaies de Néron, sept proviennent de Lyon, trois de l'atelier de Rome (un doute subsiste sur la monnaie n^o 26). L'atelier de Lyon, dont la production est avant tout destinée aux provinces du nord et *in fine* aux légions du Rhin est donc majoritaire (70 %). Sans trop extrapoler, on note qu'avec un taux de 30 %, Rome sort plutôt bien lotie et se rapproche plus des fréquences que l'on rencontre en Narbonnaise que dans le reste des Trois Gaules à hauteur de 18 % (DOYEN 2007, p. 139, tableau 56). Les poids des asses s'échelonnent de 7,3 à 11,4 g pour une valeur moyenne de 9,23 g. Unique multiple du règne, un *dupondius* au *Macellum Magnum* n'a pratiquement pas circulé (RIC 373) (**figure 8**).

Les Flaviens avec sept exemplaires sont moins bien représentés (41,2 %). Les émissions de l'atelier de Lyon reprennent de 71 jusqu'à sa fermeture définitive en 77/78. Domitien n'est donc plus concerné par cette production. La monnaie n^o 47 à l'effigie de Vespasien fait partie de l'une des dernières frappes de Lyon avant sa réouverture sous Aurélien deux siècles plus tard. Ainsi, trois des quatre monnaies de Vespasien, si ce n'est leur totalité, appartiennent aux émissions rhodaniennes, proportion conforme aux valeurs de l'ouest et centre-nord de la Gaule (71,4 %). Le règne de Domitien est à la fois encadré par



Figure 8 – Grisy-Suisnes, « Le Ménéil » (Seine-et-Marne). *Dupondius* de Néron au *Macellum Magnum* (frappé en 64 à Lyon, n° 29). [© V. Apruzzese, Université Paris-Nanterre]

l'une de ses émissions les plus précoces (RIC 87 ou RIC 242a, n° 40), un type à la Minerve casquée qui a la particularité d'être recouvert du même piqueté globuleux que le sesterce n° 20 de Faustine, et l'une de ses plus tardives (RIC 806 ou 756, n° 42) au type **MONETA AVGVSTI** vraisemblablement émise en 95-96 et constituant le terminus du lot. La légende déborde du flan et rend difficile l'identification formelle de cette très longue série. Le type *Moneta* au buste sans l'égide est émis dès 86, mais la division de la légende au droit engendrée par les feuilles de la couronne de laurier rappelle bien le RIC 806. Si cet exemplaire n'a souffert que d'une usure limitée au revers, le droit est resté intact ce qui porte à l'horizon 100-101 la date estimative de perte. La monnaie précédente émise en 90-91 présente à nouveau les mêmes concrétions caractéristiques qui ne trouvent d'explication que par la proximité physique d'avec les sesterces du premier lot, preuve d'un contenant unique. Ce lot a donc été constitué et immobilisé selon toute vraisemblance dans la première moitié du règne de Trajan (98-117).

Les *dupondii* sont mieux représentés (deux exemplaires sur sept). À hauteur de 28,6 %, cela équivaut à peu près au niveau disponible sur le marché dans le nord de la Gaule à hauteur de 23,9 % sous Vespasien et de 19,4 % sous Domitien (*ibid.*, p. 150, 152, tableaux 60b et 61b). Si cette typologie et cette chronologie resserrée sont compatibles avec l'idée qu'on se fait d'une bourse, le nombre modéré d'espèces récentes au détriment du pécule focalisé sur Néron ne manque pas d'interroger et conduit à émettre l'hypothèse d'une constitution du lot en deux étapes, exactement comme Jean-Baptiste Giard le pensait pour le trésor du Puy-de-Dôme (GIARD 1964, p. 156). Ce trésor, majoritairement composé d'asses d'Auguste, de Claude et de Néron, a été augmenté au moment de l'enfouissement par quelques monnaies flaviennes tirées de la circulation. Les espèces de Vespasien (69-79), pourtant abondantes, sont réduites à quelques unités alors qu'une monnaie de Titus (79-81) ferme le dépôt. Ainsi, pour le Ménéil, huit pièces de Néron (7 as et 1 *dupondius*) pourraient constituer la base de ce lot 2 et auraient été immobilisées vers 80 apr. J.-C., au plus tard. Dans un second temps on aurait complété ce socle par un apport de monnaies flaviennes (5 as et 2 *dupondii*) auquel se seraient adjoints les deux asses usés de Néron (n°s 28 et 34), le tout étant compatible avec une ponction dans la masse monétaire en circulation vers 100 apr. J.-C. Cette partition est fondamentale. Aux deux premiers siècles de notre ère, ce type de petites cassettes de bronzes relève généralement de trois catégories : la bourse perdue ou cachée, le dépôt votif (dont celui de fondation) ou le dépôt funéraire. Ces deux dernières peuvent être illustrées par le trésor du Puy-de-Dôme, intimement lié au temple de Mercure, ou encore par le coffret funéraire de Sardent dans la Creuse contenant cinq moyens bronzes de Néron (DOYEN 2007, p. 142).

Incontestablement, cet ensemble est en position secondaire et a fait l'objet d'une réintégration tardive dans un « trésor » de sesterces plus récent. Au III^e siècle, aucun trésor de bronzes ne renferme d'espèces antérieures à Vespasien/Domitien, encore

moins en bon état. Dans les dépôts les monnaies de Néron sont devenues introuvables, de l'ordre d'une pièce pour 1 000 exemplaires rencontrés. Alors quelle interprétation donner à cet objet anachronique ? Un ancien dépôt de fondation redécouvert fortuitement resterait l'explication la plus simple et la plus vraisemblable. Il est vrai que l'époque de constitution du lot 2 a pu coïncider avec le « boom immobilier » du début du II^e siècle auquel est souvent liée la reconstruction en maçonnerie et l'agrandissement de très nombreuses *pars urbana* en Gaule. Cela supposerait à la fois la fondation d'un élément quelconque remontant à cette époque tout autant que des travaux touchant l'un des bâtiments du domaine vers le milieu du III^e siècle, travaux qui auraient mis fortuitement au jour ces quelques monnaies. L'éventualité d'un dépôt funéraire récupéré à l'occasion d'une découverte accidentelle ou dans la perspective d'un réaménagement de sépulture reste également possible.

Si la valeur pécuniaire pouvait être quasi-nulle (l'équivalent de 1,25 denier) à la fin du I^{er} ou au début du II^e siècle, la présence de monnaies de Néron, absentes de la masse monétaire circulant au III^e siècle, confère par leur rareté une certaine valeur ajoutée au lot. De plus, le poids de métal (173 g), au moment charnière où les antoniniens commencent à ressembler de moins en moins à des monnaies d'argent, peut aussi expliquer en partie sa réintégration dans le circuit en prenant place à côté d'espèces plus récentes. Enfin, on ne peut exclure totalement l'hypothèse du caractère purement affectif ou « patrimonial » de ce lot. L'isolement des Néron disposés en cylindre démontre bien qu'aux yeux du propriétaire, ceux-ci revêtaient une valeur particulière. Leur nombre, la constitution du lot en deux temps, la très bonne préservation de la plupart des portraits (13 sur 17) et leur orientation systématique à droite – qui n'est absolument pas une fatalité du monnayage néronien – invitent en dernier lieu à se poser la question de l'existence d'une petite collection numismatique privée centrée sur Néron. Sans se perdre en conjectures sur l'éventuelle nostalgie d'un admirateur, l'empereur jouit encore actuellement d'une grande popularité chez les collectionneurs pour la beauté et le réalisme hellénistique de ses bustes si caractéristiques. Notons d'emblée qu'une redécouverte tardive et fortuite d'un ancien dépôt tel que mentionné ci-dessus aurait eu exactement la même conséquence, celle de donner instantanément au lot une valeur patrimoniale aux yeux de l'inventeur. Pour un homme du III^e siècle, il s'agit déjà d'une « antiquité ».

On peut donc tout à fait imaginer la constitution d'un lot affectif de quelques beaux bronzes néroniens vers 75-80, mis à l'écart suite à leur remplacement rapide sous Vespasien. Destinés, éventuellement, à servir de dépôt de fondation une vingtaine d'années plus tard, on adjoint au moment de l'enfouissement à ces quelques monnaies immobilisées, collection ou pas, un complément de monnaies flaviennes tirées de la circulation. Un siècle et demi après, ces moyens bronzes néroniens auraient acquis par leur réapparition au grand jour un caractère patrimonial ainsi qu'une possible valeur marchande, ne serait-ce que métallique. L'intégration dans une simple encaisse de type bourse se serait faite selon ces deux critères.

Ainsi, cette bourse contient 636,17 g de métal pour une valeur théorique de 6,19 deniers ou 24 sesterces, 1 *dupondius* et 1 *as*, selon un ratio de la période augustéenne encore attesté par Dion Cassius en 216-217 (HOLLARD 1995, p. 1048 ; Dion Cassius, LV, 12 4-5).

Date de l'enfouissement

Les bourses ne répondent pas aux mêmes critères « spéculatifs » que les trésors de thésaurisation et peuvent donc, en théorie, avoir été cachées ou perdues à toute époque. De même, un taux élevé en divisionnaires n'indique en rien une datation haute. Ici, les éléments factuels qui permettraient de repousser la date de cache au-delà de 260, sont bien maigres et le matériel céramique du IV^e siècle, insignifiant, n'ira certainement pas dans le sens d'un enfouissement très tardif.

Comme nous l'avons dit, le terminus apparent du dépôt remonte à 240-243. Ce sesterce de Gordien III, malgré une frappe molle au revers, ne présente pratiquement aucune trace de circulation, tout du moins sur le visage de l'empereur. Les détails de la chevelure sont intacts, tout comme la couronne de laurier. Seule l'oreille montre un infime aplatissement. Les reliefs de la légende du droit, tout comme la cuirasse drapée du buste, sont par contre beaucoup moins prononcés. Ce constat, légèrement problématique, repousse le terminus de 2 à 15 ans environ (242-258), selon qu'on considère ou non que la frappe molle procède d'un certain degré de circulation, ce qui reste peu probable. Le sesterce précédant, émis sous Commode en 189, affiche une usure moyenne où toutes les parties proéminentes des reliefs sont atténuées. Malgré leur altération, les boucles de cheveux de l'effigie de l'avvers sont encore parfaitement discernables. Mars au revers n'est plus qu'une silhouette lisse. D'après son aspect, cette monnaie a circulé une trentaine d'années ce qui porte la DEP à 219, voire 233 si on lui attribue un indice 7/8 selon la classification de J.-M. Doyen.

Nous avons appliqué aux 18 sesterces de la trouvaille les trois méthodes permettant de se rapprocher de la date de constitution du dépôt (**figures 9-10**). Notons que l'indice d'usure n'a pas été quantifié pour la monnaie de Domitien puisque sa circulation dépasse les 92 ans sur lequel est basé le système des indices d'usures mis au point à partir du trésor de Garonne (DELAMARRE 1994, p. 204-205). La loi du frai permet de repousser et de préciser un peu plus cette limite. Au I^{er} siècle, le sesterce est taillé au 1/12^e de livre soit 27,195 g environ (poids théorique de la livre romaine = 326,337 g). La loi du frai offre de bons résultats pour les sesterces antérieurs à Antonin le Pieux (138-161), moins sujets à la corrosion et d'une structure pondérale plus stable que sous son règne et celui de ses successeurs. Par la suite, le poids du sesterce semble diminuer de manière constante jusqu'à se stabiliser autour de 25 g vers 160, et ce jusqu'à la mort de Macrin en 218 (*ibid.*, p. 205-207 ; DOYEN 2007, p. 233). En outre, la variance du poids des sesterces postérieurs à 140 oscille généralement entre 2 et 5 g, mais peut atteindre 15 g dans des cas extrêmes (*ibid.*, p. 206). Elle rend très délicat un calcul qui se trouve fondé sur une décroissance linéaire. Sur les 14 sesterces postérieurs à 140, entre six et neuf (43 à 64 %) ont été émis avec un poids supérieur ou inférieur au poids de référence. Le sesterce de Commode émis en 189, avant-dernière monnaie clôturant le dépôt du Ménéil, affiche un poids singulièrement faible de 15,63 g, l'équivalent d'un *dupondius* sous Néron. Pour les sesterces, le frai est estimé à une perte de 49 mg/an depuis sa modélisation par François Delamare issue des données du trésor de Garonne (ÉTIENNE, RACHET 1984 ; DELAMARRE 1994, p. 209). Elle confirmera la DEP du Gordien III comme un horizon guère dépassable. Le frai n'a pu être calculé que pour 11 sesterces. Les autres, confrontés aux deux autres méthodes, accusent des poids trop lourds ou trop légers, voire parfois excessivement légers. Ainsi, le poids du sesterce de Lucille émis en 176/177 (18,28 g, n° 23), bien trop faible, impliquerait une circulation jusqu'au milieu du IV^e siècle, ce qui est aberrant. Inversement, un sesterce à l'effigie de Marc-Aurèle émis en 170/171 (n° 16), et dont l'usure est pourtant manifeste, possède un poids supérieur au poids de référence (26,29 g).

Les trois dates de frai les plus récentes sont comprises entre 241 et 276, les trois DEP entre 221 et 258 et les trois dates découlant de l'indice d'usure entre 237 et 258. Nous observons bien que seul le frai du sesterce d'Hadrien (134-138) dépasse de 14 à 18 ans les bornes les plus hautes pour atteindre les années 272-276, isolé, loin devant le reste du monnayage dont l'horizon de circulation se concentre massivement dans l'intervalle 230-250. Cette différence peut s'expliquer par un poids plus léger à l'origine. En dehors de la borne maximale de 258 conférée au Gordien III, seul s'en approche le frai d'un Antonin (n° 11) émis en 142 (251), d'un autre (n° 07) dont l'indice d'usure (10) implique une circulation entre 230 et 253 au moins ou encore celui d'un sesterce de Faustine II (n° 19) dont l'indice d'usure (9) implique quant à lui une circulation entre 241 et 251. Le frai de ce

REF	RÈGNE	FRAPPE	P. DE RÉF. (g)	POIDS (g)	FRAI	DATE DE FRAI	DEP	INDICE D'USURE	COMMENTAIRE
01	Domitien	85-96	27,195	19,88	149	234-245	200-211	(10) -	-
02	Trajan	103-114	27,195	21,04	126	229-240	205	(10) 195-206	-
03	Trajan	113-114	27,195	24,42	57	170-171	173-174	(9) 189-190	-
04	Hadrien	134-138	27,195	20,41	138	272-276	204-208	(10) 226-230	Poids léger ?
07	Antonin	138-161	26,00	22,50	71	209-232	218-241	(10) 230-253	-
10	Antonin	139-161	26,00	26,61	-	-	184-206	(8/10) 215-237	Poids lourd
11	Antonin	142	26,70	21,38	109	251	212	(10) 234-234	-
15	Faustine II	157-161	25,30	21,10	86	243-247	207-211	(9) 233-237	Poids léger ?
18	Faustine II	161-176	25,00	22,29	55	216-231	221-236	(9) 237-252	-
21	Lucille	164-169	25,00	23,70	27	191-196	194-199	(6/7) 204-209	-
22	Lucille	164-169	25,00	26,81	-	-	214-219	(9) 240-245	Poids lourd
19	Faustine II	165-175	25,00	21,50	71	236-246	225-235	(9) 241-251	-
23	Lucille	164-182	25,00	18,28	-	-	209-227	(8) 228-244	Poids léger
17	Marc Aurèle	170-171	25,00	24,10	-	-	210-211	(8) 233-234	Poids lourd
16	Marc Aurèle	170-171	25,00	26,29	-	-	205-206	(8) 233-234	Poids lourd
20	Faustine II	176-182	25,00	21,83	65	241-247	216-220	(8) 239-243	-
24	Commode	189	25,00	15,63	-	-	219	(7/8) 233	Poids léger
25	Gordien III	240-243	20,00	16,57	-	-	242-258	(1/5) 242-258	Poids léger

Figure 9 – Grisy-Suisnes, « Le Mênil » (Seine-et-Marne). Tableau récapitulatif des DEP, indices d'usure et de la loi du frai appliquée aux 18 sesterces du dépôt du Mênil. [© V. Apruzzese, Université Paris-Nanterre]

232

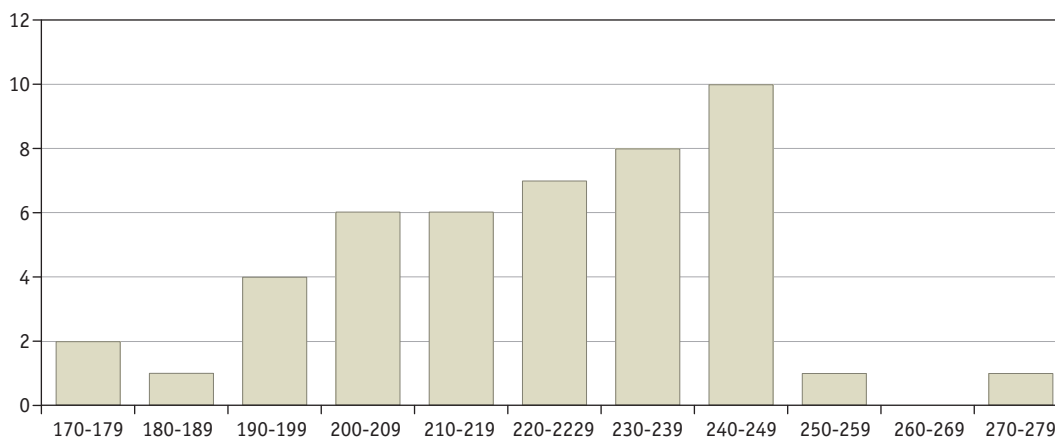


Figure 10 – Grisy-Suisnes, « Le Mênil » (Seine-et-Marne). Synthèse puis cumul des trois méthodes par décennie (DEP de 18 sesterces, ind. d'usure de 17 sesterces, frai de 11 sesterces). [© V. Apruzzese, Univ. Paris-Nanterre]

dernier confirme d'ailleurs plus ou moins cette date (236-246). Rien ne s'oppose donc à un enfouissement au cours de la décennie 250, et c'est ce vers quoi converge la grande majorité de nos données. Néanmoins, on ne peut exclure totalement la possibilité d'un dépôt plus tardif, vers 275-280, hypothèse reposant uniquement sur le frai du sesterce d'Hadrien.

CONCLUSION

D'après le mobilier céramique et monétaire résiduel, cette grande villa briarde, occupée depuis le second tiers du I^{er} siècle au moins, semble perdre sa vocation résidentielle entre le dernier quart du III^e et le début du IV^e siècle, au profit d'une fréquentation restreinte de la cour (agricole ?) au cours du deuxième quart du IV^e siècle. Le site est considéré en l'état de la documentation comme définitivement abandonné durant la seconde moitié du IV^e siècle. L'étude du dépôt monétaire découvert dispersé s'est révélée riche d'enseignements. Son intérêt principal réside dans l'existence d'un petit dépôt de bronzes néroniens et flaviens redécouvert et réintégré dans un petit dépôt de type bourse, classique, au III^e siècle. Une chronologie relative dont découlent trois phases a pu être mise en évidence par l'emploi des dates estimatives de perte et du frai appliqué aux sesterces. Elle autorise la proposition suivante. Autour de 80 apr. J.-C. un individu extrait de la circulation, pour une raison mal comprise, huit monnaies de Néron (n^{os} 26-27, 29-33 et 35) et les conserve. Une vingtaine d'années plus tard, au début du II^e siècle, peut-être à l'occasion de la construction d'un bâtiment, ces quelques monnaies (chères au propriétaire ?) prêtes à l'emploi auraient été choisies pour servir de dépôt de fondation. On y adjointra au dernier moment quelques monnaies supplémentaires tirées de la circulation (n^{os} 28, 34 et 36-42). Au gré de travaux, ce petit dépôt est redécouvert vers 250-260 ou avant, époque où il sera intégré pour sa valeur métallique et sa potentielle rareté dans une bourse de sesterces et d'as extraits du circuit monétaire (n^{os} 01-25). Cette bourse, dans laquelle les bronzes néroniens ou le dépôt antérieur dans sa globalité semblait y être isolé, fut cachée ou perdue dans un endroit apparemment dépourvu de bâtiments.

Cet assemblage hétéroclite semble unique en Gaule et pose la question de la connotation affective voire patrimoniale que pouvait revêtir aux yeux du propriétaire du I^{er} siècle ou, de fait, à l'inventeur du III^e siècle, une série monétaire en bon état dédiée à Néron. Ces monnaies n'ayant quasiment plus cours au troisième quart du III^e siècle, l'intégration opportuniste d'une « antiquité » dans une bourse pour sa valeur intrinsèque à une époque où la spirale inflationniste donne de plus en plus d'importance au bronze n'est pas surprenante.

CATALOGUE

LOT 1 (troisième quart du III^e siècle)

01. Domitien, sesterce, Rome, 85-96

D/ IMP CAES DOMIT AVG GERM COS XI[...] : buste nu lauré à droite

R/ Effacé

19,88 g ; 32,1 mm ; 6 h

Usure 10 ; DEP 200-211 (161 ; 246) ; Frai 234-245

RIC ?

02. Trajan, sesterce, Rome, 103-114

D/ [...]ANO AVG GER DAC[...] : buste nu lauré à droite

R/ Personnage féminin assis à gauche

21,04 g ; 32,3 mm ; 6 h

Usure 10 ; DEP 203-214 (183 ; 264) ; Frai 229-240

RIC ?

03. Trajan, sesterce, Rome, 113-114

24,42 g ; 35,9 mm ; 6 h

Usure 9 ; DEP 173-174 (153-194) ; Frai 170-171

RIC II 625

04. Hadrien, as, Rome, 134-138

10,90 g ; 25,0 mm ; 6 h
 DEP 184-188 (174 ; 275)
 RIC II 814a

05. Hadrien, sesterce, Rome, 134-138

20,41 g (poids léger) ; 30,6 mm ; 6 h
 Usure 10 ; DEP 204-208 (174 ; 218) ; Frai 272-276
 RIC II 758

06. Antonin, as, Rome, 138-161

D/ Tête laurée à droite
 R/ Corrodé
 12,05 g (poids lourd) ; 27,5 mm ; 6 h
 DEP 198-221 (174 ; 275)
 RIC ?

07. Antonin, sesterce, Rome, 138-161

D/ Corrodé, tête laurée à droite
 R/ Effacé
 Sesterce ; 22,50 g ; 33 mm ; 6 h
 Usure 10 ; DEP 218-241 (218 ; 275) ; Frai 209-232
 RIC ?

08. Antonin, as, Rome, 139-161

D/ [ANTONINVS AVG PI] – VS AVG[P P ...] : tête laurée à droite
 R/ Corrodé
 9,40 g ; 22,0 mm ; 6 h
 DEP 179-201 (174 ; 275)
 RIC ?

09. Antonin, as, Rome, 139-161

D/ [ANT]ONINVS AVG[PI – VS P P ...] : tête laurée à droite
 R/ Corrodé, personnage debout
 10,30 g ; 25,9 mm ; 6 h
 DEP 164-186 (174 ; 275)
 RIC ?

10. Antonin, sesterce, Rome, 139-161

D/ ANTONINVS AVG PI – VS [P P ...]
 R/ Effacé
 26,61 g (poids lourd) ; 34,4 mm ; 6 h
 Usure 8/10 ; DEP 184-206 (179-241)
 RIC ?

11. Antonin, sesterce, Rome, 142

21,38 g ; 30,8 mm ; 6 h
 Usure 10 ; DEP 212 (182 ; 222) ; Frai 251
 RIC III 626

12. Antonin, as, Rome, 143-161

7,00 g ; 24,1 mm ; 6 h
 DEP 158-176
 RIC III 824

13. Antonin (Diva Faustina), as, Rome, après 147

8,42 g ; 27,1 mm ; 6 h
 DEP 187
 RIC III 1161

- 14. Antonin (Marc-Aurèle César), as, Rome, 144**
10,41 g ; 26,9 mm ; 6 h
DEP 174
RIC III 1236a
- 15. Antonin (Faustine II), sesterce, Rome, 157-161**
21,10 g (poids léger ?) ; 32,8 mm ; 6 h
Usure 9 ; DEP 207-211 (197 ; 241) ; Frai 243-247
RIC III 1634
- 16. Marc-Aurèle, sesterce, Rome, 170-171**
26,29 g (poids lourd) ; 29,5 mm ; 6 h
Usure 8 ; DEP 205-206 (182 ; 222)
RIC III 1017
- 17. Marc-Aurèle, sesterce, Rome, 170-171**
24,10 g (poids lourd) ; 30,5 mm ; 6 h
Usure 8 ; DEP 210-211 (182 ; 222)
RIC III 1006
- 18. Marc-Aurèle (Faustine II), sesterce, Rome, 161-176**
D/ FAVSTINA – [AVGVSTA] : buste drapé à droite, chignon rond bas sur la nuque
R/ Corrodé
22,29 g ; 32 mm ; 6 h
Usure 9 ; DEP 221-236 (201 ; 256) ; Frai 216-231
RIC ?
- 19. Marc-Aurèle (Faustine II), sesterce, Rome, 165-175**
21,50 g ; 31 mm ; 6 h
Usure 9 ; DEP 225-235 (205 ; 255) ; Frai 236-246
RIC III 1663
- 20. Marc-Aurèle ou Commode (Diva Faustina II), sesterce, Rome, 176-182**
21,83 g ; 30,5 mm ; 12 h
Usure 8 ; DEP 216-222 ; Frai 241-247
RIC III 1692
- 21. Marc-Aurèle (Lucille), sesterce, Rome, 164-169**
23,70 g ; 32,9 mm ; 6 h
Usure 6/7 ; DEP 194-199 (184 ; 209) ; Frai 191-196
RIC III 1746
- 22. Marc-Aurèle (Lucille), sesterce, Rome, 164-169**
D/ LVCILLAE AVG ANT[ONINI AVG F] : buste drapé à droite, chignon plat sur la nuque
R/ Personnage féminin assis à gauche
Sesterce ; 26,81 g (poids lourd) ; 32,9 mm ; 6 h
Usure 9 ; DEP 214-219 (204 ; 249)
RIC ?
- 23. Marc-Aurèle ou Commode (Lucille), sesterce, Rome, 164-182**
18,28 g (poids léger) ; 28,0 mm ; 6 h
Usure 8 ; DEP 209-227
RIC III 1778
- 24. Commode, sesterce, Rome, 189**
15,63 g (poids léger) ; 25,4 mm ; 6 h
Usure 7/8 ; DEP 219
RIC III 543
- 25. Gordien III, sesterce, Rome, 240-243**
16,57 g ; 27,5 mm ; 6 h
Usure 1/5 (frappe molle au revers ?) ; DEP 242-258 (242 ; 258)
RIC IVc 300a

LOT 2 (début du II^e siècle)**26. Néron, as, Rome, 64-66**

8,37 g ; 26,4 mm ; 6 h

DEP 79-82

RIC I 368

27. Néron, as, Rome, 65

9,20 g ; 26,4 mm ; 6 h

DEP 75

RIC I 312

28. Néron, as, Rome, 66

9,41 g ; 29,7 mm ; 6 h

DEP 94-98

RIC I 368

29. Néron, dupondius, Lyon, 64

14,76 g ; 30,4 mm ; 6 h

DEP 69

RIC I 373

30. Néron, as, Lyon, 64

8,31 g ; 28,3 mm ; 6 h

DEP 74

RIC I 210

31. Néron, as, Lyon, 65

9,07 g ; 28,2 mm ; 6 h

DEP 75

RIC I 477

32. Néron, as, Lyon, 65

11,43 g ; 25,2 mm ; 6 h

DEP 80

RIC I 477

33. Néron, as, Lyon, 66

7,30 g (poids léger) ; 28,4 mm ; 6 h

DEP 81

RIC I 351

34. Néron, as (laiton), Lyon, 66

9,70 g ; 27,5 mm ; 6 h

DEP 86

RIC I 533

35. Néron, as, Lyon, 66

10,30 g ; 27,9 mm ; 6 h

DEP 71

RIC I 543

36. Vespasien, dupondius, Lyon, 71

11,63 g ; 28,6 mm ; 6 h

DEP 81

RIC II 1153

37. Vespasien, as, Rome ou Lyon, 71-79

D/ [...]ASIAN AVG[...] : tête laurée à droite

R/ Corrodé

8,27 g ; 27,5 mm ; 6 h

DEP 81-89

RIC II ?

38. Vespasien, dupondius, Lyon, 72-73

11,60 g ; 27,6 mm ; 6 h

DEP 81

RIC II 1191

39. Vespasien, as, Lyon, 77-78

9,80 g ; 28,0 mm ; 6 h

DEP 81

RIC II 1228

40. Domitien, as, Rome, 81-82

11,60 g ; 26,2 mm ; 6 h

DEP 93-94

RIC II 87 ou RIC II 111

41. Domitien, as, Rome, 90-91

10,64 g ; 29,1 mm ; 6 h

DEP 97-98

RIC II 707

42. Domitien, as, Rome, 95-96

11,96 g ; 26,8 mm ; 6 h

DEP 100-101

RIC II 806

REMERCIEMENTS

Je tenais à remercier chaleureusement Dominique Hollard, responsable des collections romaines et celtiques au Cabinet des Médailles (BnF), pour l'ensemble de ses conseils avisés ; Joël Louis, propriétaire du terrain, de m'avoir laissé l'opportunité d'étudier l'ensemble de ses trouvailles monétaires ; ainsi que l'association des Amis du Vieux Château de Brie-Comte-Robert pour la mise à disposition de leurs locaux et la disponibilité de leurs membres.

237

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AMANDRY M. (1995) – Le dépôt monétaire de Pécý (Seine-et-Marne) : 1 133 sesterces et sous-multiples de la fin du règne de Commode, *Trésors monétaires*, 15, p. 23-33, pl. IV.

AMANDRY M., DHÉNIN M., POPOFF M., THIERRY F., VELLETT C. (2001) – *Dictionnaire de numismatique*, Paris, Larousse, 628 p.

APRUZZESE V. (2019) – *Le Ménéil (Grisy-Suisnes, Seine-et-Marne)*, Rapport de prospection archéologique, Association archéologie en Brie / Sra Île-de-France, 61 p.

AUBIN G., BERTHOME S., CECILLON C. (2005) – Dossier : le trésor monétaire de Pannecé II (Loire-Atlantique, France), *Bulletin de la Société française de numismatique*, 60, 2, p. 26-42.

BMC = MATTINGLY H. (1923-1940) – *Coins of the Roman Empire in the British Museum*, 1-4, London, Spink and Son, 4 vol.

CALEY E. R. (1964) – Orichalcum and related ancien alloys, *Numismatic Notes and Monographs*, 151, 115 p.

CALLU J.-P. (1969) – *La politique monétaire des empereurs romains de 238 à 311*, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 214, 564 p.

DELAMARRE F. (1994) – *Le frai et ses lois. Circulation et usure des monnaies*, Paris, Cnrs Éditions, *Cahiers Ernest Babelon*, 5, 296 p.

DOYEN J.-M. (2007) – Économie, monnaie et société à Reims sous l'Empire romain. Recherches sur la circulation monétaire en Gaule septentrionale intérieure, *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 100, 1-2, 624 p.

DOYEN J.-M. avec la collaboration de DERU X., DUCHÊNE B., FEROOZ S., FOSSION A., GRATUZE B., NIETO-PELLETIER S., ROLLET P. (2010) – *Les monnaies du sanctuaire celtique et de l'agglomération romaine de Ville-sur-Lumes/Saint-Laurent (départ. des Ardennes, France)*, Wetteren / Charleville-Mézières, Moneta / Musée de l'Ardenne, 442 p. (Collection Moneta, 106).

DRIARD C. (dir.), MAITAY C., PHILIPPE E. avec la collaboration de BERTHON A.-A., BIDAULT E., MARTY A., PEYNE N., PILON F., RENO U., SCHÜTZ G., SARTOU A., VAN OSSEL P. (2009) – *Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne, Île-de-France), «Zac du Midi de la Plaine», Opération de sauvegarde par l'étude 2008, Rapport final d'opération*, Éveha / Sra Île-de-France, 4 vol., 87, 228, 197 et 402 p.

ESTIOT S., RÉMY B., RICHARD J.-C. M. (2001) – Un fragment de trésor monétaire d'époque romaine (seconde moitié du III^e siècle ap. J.-C.) provenant de Saint-Vincent-de-Mercuze (Isère), ancienne collection Hippolyte Müller, *Revue archéologique de Narbonnaise*, 34, p. 170-180.

ESTIOT S., DROST V., NICOT R. (2013) – Le double trésor de Magny-Cours, Nièvre (terminus 303 de notre ère), *Trésors Monétaires*, 25, p. 47-98.

ÉTIENNE R., RACHET M. (1984) – *Le Trésor de Garonne. Essai sur la circulation monétaire en Aquitaine à la fin du règne d'Antonin le Pieux (159-161)*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 461 p. (Études et documents d'Aquitaine, 6).

FOUCRAY B. (1993) – Un trésor monétaire commodien au 4 Impasse du Courtillet à Senlis (Oise), *Revue archéologique de Picardie*, 3, p. 135-147.

238

FOUCRAY B. (1994) – *Corpus des trésors monétaires antiques de la France*, IX, Île-de-France, Paris, Société française de numismatique, 121 p.

FREY-KUPPER S., DUBUIS O. F., BREM H. (1995) – Usure et corrosion : tables de référence pour la détermination de trouvailles monétaire, Lausanne, 24 p. (Bulletin de l'Inventaire des trouvailles monétaires suisses, Suppl. 2).

GAFFIERO A., TEREYGEOL F., SUSPENE A., GRATUZE B., ZELLER S. (2011) – La production monétaire romaine en orichalque : caractérisation du monnayage et approche du processus d'élaboration par l'expérimentation, *ArcheoSciences, Revue d'archéométrie*, 35, p. 93-102.

GIARD J.-B. (1964) – Le trésor du Puy-de-Dôme, *Revue numismatique*, 6, p. 151-157.

GIARD J.-B. (1969) – La monnaie locale en Gaule à la fin du III^e siècle, reflet de la vie économique, *Journal des savants*, 1, p. 5-34.

GRICOURT D., JACQUES A., HENRY Y. (2007) – Le mobilier monétaire de la villa gallo-romaine de Monchy-le-Preux (Pas-de-Calais), *Revue du Nord*, 373, p. 171-196.

GRIFFISCH J.-N., MAGNAN D., MORDANT D. (2008) – *La Seine-et-Marne, Pré-inventaire archéologique*, Paris, Académie des inscriptions et Belles-Lettres / Ministère de l'éducation nationale / Ministère de la recherche / Ministère de la culture et de la communication / Maison des sciences de l'homme / Conseil général de Seine-et-Marne, 2 vol., 1287 p. (Collection Carte archéologique de la Gaule, 77-1 et 77-2).

GUIHARD P.-M. (2010) – Le trésor double de Tourouvre (Orne). Bijoux et monnaies de Domitien à Victorin, *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums*, 57, p. 151-220.

HOLLARD D. (1995) – La crise de la monnaie dans l'Empire romain au III^e siècle après J.-C. Synthèse des recherches et résultats nouveaux, *Annales. Histoire, Sciences Sociales*. 50^e année, 5, p. 1045-1078.

MENTIENNE M. (1922) – *Emplacement d'un ancien village gallo-romain près de Brie-Comte-Robert en Seine-et-Marne*, Paris, Librairie Honoré Champion, 31 p.

PILON F. (2011) – La « Date estimative de Perte » d'une monnaie : une aide à la datation des contextes archéologiques et de leurs mobiliers, *Dioecesis Galliarum, document de travail*, 9, p. 1-12.

RIC I = SUTHERLAND C. H. V. (1984) – *The Roman Imperial Coinage. Augustus-Vitellius*, I, London, Spink and Son, 305 p.

RIC II = MATTINGLY H., SYDENHAM E. A. (1926) – *The Roman Imperial Coinage. Vespasianus-Hadrianus*, t. II, London, Spink and Son, 568 p.

RIC III = MATTINGLY H., SYDENHAM E. A. (1930) – *The Roman Imperial Coinage. Antoninus Pius-Commodus*, t. III, London, Spink and Son, 514 p.

RIC IVc = MATTINGLY H., SYDENHAM E. A. (1949) – *The Roman Imperial Coinage. Gordian III-Uranus Antoninus*, t. IVc, London, Spink and Son, 285 p.

ROISEUX J. (2010) – *Rapport de sondages*, Association régionale pour l'Essor de l'Archéologie, 51 p.

THIRION M. (1962) – Trésor de Meux : bronzes de Vespasien à Commode, *Revue belge de numismatique*, 108, p. 235-271.

de TURCKEIM-PEY S. (1981) – Le dépôt d'Arnouville-lès-Gonesse, *Trésors Monétaires*, 3, p. 17-31.

Vincent APRUZZESE
Doctorant, Université Paris-Nanterre /
Umr 7041 - ArScAn
vincent.apruzzese@outlook.fr

Pour citer cet article

APRUZZESE V., 2020 - L'étrange dépôt monétaire de la villa du Ménéil à Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne) : un lot immobilisé sous Trajan réintégré dans une bourse du III^e siècle, *RAIF*, 11, p. 217-239.

Revue archéologique d'Île-de-France, numéro 11 – 2020

Table des matières

- 5 Hélène DJEMA, Grégory BAYLE, Christine OBERLIN, Jean-Gabriel PARIAT
LES OCCUPATIONS PALÉOLITHIQUES À ROISSY-EN-FRANCE (VAL-D'OISE), « LA VALLÉE VERTE »
- 37 Frédéric BLASER, Céline COUSSOT, Alexander FÜLLING, Christelle SENG
IDENTIFICATION ET CARACTÉRISATION DE VESTIGES DU PALÉOLITHIQUE MOYEN CONSERVÉS SUR DE GRANDES SURFACES :
l'exemple du diagnostic du Dhuisy (Seine-et-Marne)
- 65 Katia MEUNIER, Lisandre BEDAULT, Françoise BOSTYN, Nicolas CAYOL, Caroline HAMON
Ivan PRAUD avec la participation d'Ève BOITARD-BIDAUT
UN HABITAT BLICQUY-VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN À CHELLES (SEINE-ET-MARNE), « ZAC LA TUILERIE »
- 121 Nathalie GINOUX, Clotilde PROUST, Bertrand TRIBOULOT
avec la collaboration d'Aymeric BEAU
LE SANCTUAIRE LATÉNIEN D'ABLIS (YVELINES) :
prise en charge du mobilier métallique par une chaîne de conservation, du terrain jusqu'au dépôt
- 137 Nicolas PIMPAUD, Aurélie LAUREY, Sylvie BARRIER, Aurélie DUCREUX, Perrine GAMBIER,
Florian SARRESTE avec la collaboration de Gaëtan JOUANIN et Élodie WERMUTH
L'ÉTABLISSEMENT RURAL DE LA TÈNE FINALE DES « BOIS ROCHEFORT » À CORMEILLES-EN-PARISIS (VAL-D'OISE) :
*particularités d'un habitat enclos aristocratique *parisi**
- 217 Vincent APRUZZESE
L'ÉTRANGE DÉPÔT MONÉTAIRE DE LA VILLA DU MÉNIL À GRISY-SUISNES (SEINE-ET-MARNE) :
un lot immobilisé sous Trajan réintégré dans une bourse du III^e siècle
- 241 Vincent DAMOUR
L'ADAPTATION DES MÉTHODES DE DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE À UNE SURFACE PRÉALABLEMENT DÉCAPÉE :
le site antique de Servon (Seine-et-Marne), « Parc de la Roseraie »
- 263 Anicet KONOPKA
LA CÉRAMIQUE MÉROVINGIENNE DANS LES YVELINES :
Épône et Septeuil, deux « petits ensembles » de céramiques découverts en contexte funéraire
- 295 Sophie DAVID
L'APPORT DES DONNÉES LIDAR À LA CONNAISSANCE D'UN TERRITOIRE :
le massif forestier de Fontainebleau (Seine-et-Marne et Essonne)
- 321 Vincent GOUSTARD, Christian PIOZZOLI
LE DIAGNOSTIC COMME OUTIL DE CONNAISSANCE D'UNE AGGLOMÉRATION ANTIQUE :
l'exemple de Saint-Chéron (Essonne)
- 339 Marina PAGLI avec la collaboration de Sandra CABBOI, Christine CHAUSSE, Sylvie COUBRAY,
Agnès GAUTHIER, Matthieu LEBON, Nicole LIMONDIN-LOZOUET, Simon PUAUD et Christian VERNOU
LES PRÉLÈVEMENTS PALÉOENVIRONNEMENTAUX ET GÉOARCHÉOLOGIQUES :
principes de conservation et orientations pour le tri/sélection

